

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Jérôme Dionne et appuyé par Mme Gaétane Trudel de demander à Mme Anne-Marie Désilets, inspectrice en bâtiments, d'envoyer dans un premier temps un avis au contrevenant lui indiquant en quoi il ne respecte pas les usages permis dans son zonage ainsi que tout autre manquement aux règlements municipaux. *Adopté*

2021-05-052

Tonte de la pelouse des terrains municipaux et de la Fabrique pour l'été 2021

CONSIDÉRANT avoir reçu l'offre de service de M. Raymond Simoneau ;

CONSIDÉRANT qu'il est intéressé de faire le travail à raison d'une moyenne de 20 heures semaine ;

En conséquence il est proposé par M. Jérôme Dionne et appuyé par Mme Gaétane Trudel de d'offrir le contrat à M. Raymond Simoneau à raison de 330 \$ / semaine. *Adopté*

AFFAIRES NOUVELLES

2021-05-053

Banque d'heures avec Infotech et épuration de données

CONSIDÉRANT qu'une épuration de données est nécessaire après plus de cinq (5) ans d'utilisation du logiciel de taxation et de comptabilité;

CONSIDÉRANT que le taux horaire est de 120 \$ mais que nous pouvons acheter une banque de 14 heures pour 1 120 \$ ce qui représente un taux horaire de 80 \$;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Jérôme Dionne et appuyé par Mme Gaétane Trudel d'acheter une banque de 14 heures au coût de 1 120 \$ plus taxes. Il est cependant demandé de vérifier avec eux l'estimation de temps que prendra l'épuration de données. Un temps de sept heures semble exagéré aux membres du conseil. *Adopté*

- Un avis de motion est donné par M. Jérôme Dionne qu'à une prochaine séance le règlement no 31 relatif aux nuisances sera modifié. Le montant d'amende en cas d'infractions passera à 500 \$.
- Un avis de motion est donné par Mme Gaétane Trudel qu'à une prochaine séance du conseil le règlement sur la gestion contractuelle sera modifié pour respecter les nouvelles normes voulant que les entreprises du Québec soient privilégiées.
- RIGIDBNY au conseil

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, MARTINE LEBEAU, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir les dépenses décrétées par les résolutions numéro 2021-05-048, 2021-05-050, 2021-05-052 et 2021-05-053 inscrites au présent procès-verbal.

Martine Lebeau
Directrice générale et secrétaire trésorière

2021-05-054

Clôture de la séance

Mme Gaétane Trudel propose la levée de la séance vingt-et-une heures cinquante-sept minutes (21 h 57).

Marc-André Gosselin
Maire

Martine Lebeau
Directrice générale et secrétaire trésorière